

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022-2023 DU COMITÉ BRETAGNE DE SCRABBLE

L'assemblée générale 2022-2023 organisée ce **jeudi 9 novembre 2023** à Rostrenen réunit **47 personnes, représentant 29 clubs** sur 36. Jean-Marc ouvre la séance à 10 h 15.

1 – Rapport moral et d'activité (présenté par Jean-Marc)

A – Les constats

→ plus de nouveaux joueurs, mais pas encore tentés par la compétition

Belle remontée du **nombre de licenciés** : égal à **926**, il est proche du niveau de celui de 2019, avant Covid donc, où il y avait 944 licenciés. L'intérêt pour les nouveaux joueurs d'adhérer à un club est de pouvoir progresser en jouant contre les plus forts. Plusieurs d'entre eux ont déjà un niveau intéressant car ils jouent sur internet.

« Les mille c'est pour quand ? » Jean-Marc a bon espoir d'atteindre cette barre, 178 licences étant en instance de renouvellement. Quelque chose sera fait pour le 1000^{ème} licencié.

La notion de club a encore toute sa place au sein de la Fédé, et est même prioritaire. L'ouverture le soir n'a pas toujours le succès attendu. En revanche, il y a un fort potentiel l'après-midi, et pour le scrabble classique, il y a fort à faire.

→ niveau antérieur de compétiteurs pas encore retrouvé

Un club où il y a beaucoup de compétiteurs aura plus de nouveaux joueurs à faire des compétitions.

Moins de joueurs ont participé à la récente journée de qualification pour les VDR. La date choisie, pendant les vacances scolaires, n'était pas une bonne idée. D'autre part, deux clubs, Landivisiau et Pleubian, ont dû annuler l'organisation de cette compétition en raison de la tempête, ce qui a pénalisé leurs joueurs. Deux clubs du 22, Perros-Guirec et Plérin, qui ont accepté d'organiser cette journée au dernier moment, ont permis de compenser la défection de Pleubian.

→ joueurs attirés par le scrabble de loisir.

B – Rencontre et discussion avec les clubs non affiliés

Cette démarche auprès des clubs non affiliés qui pénalisent notre association a des retombées certaines sur la saison 2023-2024, même si certains joueurs disent que c'est « trop sérieux » dans nos clubs.

Marion Pitty (Brest) indique qu'elle est allée voir le club de St-Pierre et a bien expliqué aux joueurs (*une quinzaine dont deux ou trois du club de Brest*) l'intérêt d'être affiliés à la Fédé. Pour relativiser le coût, elle a divisé le prix de la licence par le nombre de parties, ce qui fait environ 0,12 €. Marion est allée trois fois entraîner les joueurs, et ils viennent de prendre leur licence auprès du club de Brest, celui passant du coup de 28 à 41 joueurs.

Jean Bertho (Quimper) évoque les deux entités existant sur Quimper. Le coût étant un souci, il a trouvé un compromis pour faciliter les nouvelles adhésions.

DupliTop 9 a nécessité un gros investissement. Il est donc normal qu'on ne puisse pas l'utiliser gratuitement. A partir de janvier 2024, la licence ne donnera plus accès à Duplitop.

Pierrette Festoc (Ile Tudy) ajoute que pouvoir jouer à la maison est un argument porteur. C'est ainsi que l'installation du logiciel sur l'ordi d'une ancienne joueuse l'a conduite à reprendre sa licence.

Jean-Marc précise que c'est aux Présidents de clubs de rencontrer les joueurs-animateurs de clubs non affiliés, et les préparer à nous rejoindre (*voir l'exemple de Marion*). C'est de leur responsabilité de ne pas leur donner le code pour arbitrer. C'est plus difficile dans certains clubs non affiliés, comme Lamballe. En tant que Président du Comité, Jean-Marc est prêt à aller dans n'importe quel club pour expliquer la démarche. Il confirme qu'il est obligatoire quand on est dans un club d'être tous licenciés.

Annie Colin (Sarzeau) et **Philippe Le Dizès** (Landivisiau) soulignent que ce sont les Présidents de clubs qui demandent l'attribution d'une clef permettant l'utilisation de Duplitop. Si un joueur arbitre dans un club non affilié et doit arbitrer une compétition dans son propre club, il le fera avec un ordi du club.

Marcel Joly signale qu'avec Classijeu, le dictionnaire est ouvert à tous ; il estime que ce serait à revoir.

Au niveau national, la Fédé enregistre la création de 25 nouveaux clubs, dont deux en Bretagne (*Ste-Marie et La Roche Jaudy*). Avec ces deux clubs, plus Ambon, Guingamp et Pleubian, cela en fait 5 de moins de 3 ans.

Autres exemples de développement :

. **Christiane Wyns**, qui vient de créer le club de Ste-Marie, anime aussi un atelier à Redon. Elle évoque également la demande de la mairie de Renac qui l'a sollicitée pour ouvrir un club, allant même jusqu'à accepter d'acheter un vidéo. Le projet est en cours et Renac serait une annexe de Ste-Marie ;

. le club de la Roche Jaudy est passé de 8 à 21 joueurs ;
. **Catherine Paul** (Carhaix) indique que son club a perdu des joueurs, mais elle a ouvert un club « satellite » au Huelgoat.

Le Comité Bretagne est toujours 1^{er} au niveau de la Fédé. La Bretagne attire, il faut que le scrabble en profite aussi. Des joueurs aguerris arrivent dans certains clubs, comme Concarneau, Muzillac, Quimper ou Rennes.

C – L'arbitrage

Colette Robin (Baud) demande où en est le projet de formation à l'arbitrage. Jean-Marc a fait une séance dans le 22. Il a constaté que ce qui avait été préparé au niveau fédéral est compliqué ; il faut donc simplifier et reprogrammer des journées de formation sur le 1^{er} semestre 2024.

Il n'y a plus de listes d'arbitres. Elles étaient auparavant mises à jour par Jacqueline Durand.

Selon **Madeleine Bareaud** (Baud), il convient de dédramatiser l'arbitrage. « *Je suis une modeste série 6, et 98% de l'arbitrage sont des cas courants. La formation doit porter sur ces cas. Le tout est de se lancer et de gérer le stress éventuel* ».

Nelly Huet (St-Malo) demande où en est sa question sur l'attribution de la moyenne : un joueur ne peut pas avoir plus que son score ; si la moyenne lui est supérieure ou si son score n'existe pas, il n'est pas possible de le saisir. Quelle est la solution ? Jean-Marc va revoir le problème et donner réponse rapidement.

Marion Pitty (Brest) souligne que le démarrage de DupliTop 8 est très long et que la Fédé lui a expliqué comment procéder : fermer correctement le logiciel et cliquer sur « débiter une nouvelle partie » pour qu'à la réouverture ne soient pas téléchargés tous les coups de la dernière partie arbitrée.

Marie-Yves Le Quilliec (Carhaix) pense qu'il serait utile de demander à la Fédé de rédiger un recueil des petites astuces. Jean-Marc indique que c'est en prévision.

Anne-Marie Nicolaïdes (Muzillac) signale aussi un bug quand il faut rectifier la solution choisie : il faut effacer tous les scores. Jean-Marc précise que la résolution de ce problème est en cours. Il note que neuf fois sur dix, les soucis résultent d'une erreur de manipulation. Il y aura toujours des bugs, il faut faire preuve de patience. Le logiciel n'est pas parfait, mais il est utilisable. Jean-Marc ajoute que Dupligest est repoussé à septembre 2024.

D – Projet de licence loisir

Ce projet concernant les joueurs ne faisant pas de compétitions sera prochainement discuté.

L'objectif est d'attirer les joueurs « craintifs » au regard de notre réputation et de garder ceux qui arrêtent la compétition car une hausse du prix de la licence est prévue. La licence découverte pourrait aussi augmenter.

C'est un projet à trois niveaux :

- . une licence plancher : licence loisir comportant l'adhésion à un club et à la Fédé,
- . une licence pour les joueurs jouant les simultanés,
- . une licence pour les joueurs faisant toutes sortes de compétitions.

Plusieurs personnes estiment que deux sortes de licence suffiraient : une « loisir » et une « compétition ».

Dans certains clubs, la non-participation de joueurs aux simultanés se gère sans difficulté : il suffit de décocher les joueurs concernés pour que leur résultat ne soit pas transmis à la Fédé, mais tous sont arbitrés. Dans d'autres clubs, la présence aux parties de simultané implique la participation officielle obligatoire à la compétition. Selon Jean-Marc, le plus dur pour les non-participants c'est le silence imposé pendant ces parties.

Faut-il intégrer les simultanés à la licence loisir ? Pas logique dit **Marie-Christine** (Rennes) ; le loisir, c'est du loisir, donc sans compétition.

2 – Rapport financier (présenté par Jean Bertho)

Jean présente les résultats de la saison 2022-2023 qui dégage un bénéfice de 3 557 € :

. **Les recettes** : 108 477 € dont 29 710 € de licences, soit plus 5 309 € par rapport à 2021-2022. La très bonne surprise provient du festival de Quiberon de février 2023 qui affiche plus 4 130 €. On note aussi une progression du poste « compétitions », même si c'est moins fort qu'espéré.

. **Les dépenses** : 104 919 €. L'augmentation des dépenses du Comité (7 329 €) est due à la reprise des réunions en présentiel, celles-ci étant effectuées en visio pendant la période Covid. A noter qu'en 2019-2020, les frais de gestion s'élevaient à 12 000 €. Aucune dépense en matériel n'a été engagée ; à voir si besoins pour la saison en cours. Les indemnités aux joueurs et équipes sont en hausse de 1 070 €, les championnats de France s'étant déroulés dans deux centres (*Bourges et Vichy*).

| OBJET | | RECETTES | R.à E. | | DEPENSES | R.à P. |
|----------------|----------------------------|----------|-----------|-----------------------|---------------------------------|-----------|
| LICENCES | COLLECTE | A | 29710,00 | | FFSC | VERSEMENT |
| | | | | | B | 25092,00 |
| | | | | | | 0,00 |
| COMPETITIONS | FACTURATION CLUBS | | | FFSC | REDEVANCE | J |
| FEDERALES | comprenant déductions | | | ARBITRAGE | DEFRAIEMENT | K |
| COMITE | Parts clubs et % Résultats | U | 33079,28 | ORGANISATION | Champ., SALLE, TROPHEES ... | L |
| TH CLUBS | et papeterie | | | DIVERS papeterie, ... | ACHATS | G |
| | | | | | | |
| ERDEVEN | RECETTE | C | 9343,40 | ERDEVEN | DEPENSE | D |
| QUIBERON 2023 | RECETTE | E | 34691,00 | QUIBERON 2023 | DEPENSE | F |
| CLASSIQUE | | | | CLASSIQUE | | |
| SCOLAIRE | RECETTE | P | 959,00 | SCOLAIRE | DEPENSE | O |
| | | | | | | |
| FONCTIONNEMENT | | | | COMITE & BUREAU | ASSEMBLEES, REUNIONS DEP. | Z |
| | | | | | DEPLACEMENTS | I |
| | | | | | SERVICES EXTERNES | II |
| | | | | | FRAIS BUREAU | IZ |
| | | | | ACTIONS | DEPLACEMENTS & FRAIS DIVERS | H |
| | | | | ASSOCIATIVES | AIDE INVEST. CLUBS | R |
| | | | | | AIDE FRAIS DEP. Joueurs & Clubs | S |
| | | | | | TROPHEES COUPES LOTS | M |
| | | | | | MATERIEL COMITE | N |
| BANQUE | Intérêts dont P.Sociales | T | 694,55 | BANQUE | Chéquiers | Q |
| | | | | | | |
| CUMUL | | | 108477,23 | | | 104812,93 |
| | | | 0,00 | | | 107,00 |

| 22*23 | 22*23 | 21*22 |
|-----------|------------|-----------|
| RESULTATS | PREVISIONS | RESULTATS |
| 4618 | 4500 | 480 |
| 9589 | 11200 | 7400 |
| 5229 | 4000 | 5000 |
| 4138 | -500 | -150 |
| -1192 | -1500 | -1080 |
| -7329 | -5000 | -4626 |
| -12171 | -13150 | -13154 |
| 675 | | 430 |
| 3557 | -450 | -5700 |

108477,23

104919,93

COMPARAISON 21-22 & 22-23 situation au 31/08/23

Nb Licences 860L 926L
Part Comité € 0 5

| Saison 21-22 | Saison 22-23 | Différence |
|--------------|--------------|------------|
| -5704 | 3557 | 9261 |

| PRODUITS D'EXPLOITATION | Saison 21-22 | Saison 22-23 | Différence |
|--|--------------|--------------|------------|
| Licences | 24401 | 29710 | 5309 |
| Compétitions Nat. & Bretagne, y compris papeterie & % résultats. | 25559 | 33079 | 7521 |
| ERDEVEN | 10272 | 9343 | -929 |
| QUIBERON | 25789 | 34691 | 8902 |
| Scolaires | 253 | 959 | 706 |
| Scrabble Classique | 0 | 0 | 0 |
| Divers Banque et aide | 430 | 695 | 265 |

| Saison 21-22 | Saison 22-23 | Différence |
|--------------|--------------|------------|
| -5704 | 3557 | 9261 |

| CHARGES D'EXPLOITATION | Saison 21-22 | Saison 22-23 | Différence |
|--|--------------|--------------|------------|
| FFSc Licences | 23919 | 25092 | 1173 |
| Redevances Compétitions Nat. Bret. | 10741 | 14972 | 4231 |
| ERDEVEN | 5284 | 4114 | -1170 |
| QUIBERON | 25939 | 30553 | 4614 |
| Arbitrage | 3075 | 4147 | 1072 |
| Org. CH. Bretagne & Dép., Salles, Trophées | 2172 | 3789 | 1617 |
| Imprimerie | 1456 | 1082 | -374 |
| Scrabble classique | 0 | 0 | 0 |
| Scolaires | 1333 | 2151 | 818 |
| Frais Gestion AG, CA, Bureau... | 3068 | 5190 | 2122 |
| Fres Bureau | 171 | 194 | 23 |
| Services extérieurs | 486 | 523 | 37 |
| Déplacements | 2420 | 2864 | 444 |
| Invest. Matériel | 2288 | 0 | -2288 |
| Subvention Equipit Clubs | 2086 | 2310 | 224 |
| Indemnités Joueurs/equipes | 6850 | 7920 | 1070 |
| Divers Banque | 20 | 19 | -1 |
| Dons association caritative | 1100 | 0 | -1100 |

Le solde au 31 août 2023 s'élève à 64 996 €, soit + 2 342 € par rapport à 2021-2022. Le transfert de fonds entre livret A et compte courant s'explique par le besoin de disponibilités pour payer dès septembre les redevances dues à la Fédé alors que les factures de la ronde et les licences n'étant pas encore encaissées.

TOTAL TRESORERIE

SITUATION AU 31/08/2023

| | | |
|---------------------|------------------|-----------|
| compte courant | 8 103,90 | |
| chq non debites | -568,92 | 7 321,98 |
| recettes a recevoir | -106,00 | |
| Solde depenses prev | -107,00 | |
| compte sur livret | 368,00 | |
| compte titre | 16 110,90 | 57 674,45 |
| livret A | 41 195,55 | |
| Solde | 64 996,43 | |

31/08/2022

| | |
|------------------|-----------|
| 1 242,92 | |
| -558,00 | -2 024,08 |
| 0,00 | |
| -2 709,00 | |
| 367,14 | |
| 15 795,72 | 64 678,60 |
| 48 515,74 | |
| 62 654,52 | |

DELTA

| |
|-----------------|
| 6 860,98 |
| -10,92 |
| -106,00 |
| 2 602,00 |
| 0,86 |
| 315,18 |
| -7 320,19 |
| 2 341,91 |

. **budget prévisionnel 2024** : deux postes moins positifs : le festival de Quiberon 2024 organisé en octobre 2023 qui a enregistré une baisse du nombre de participants par rapport à celui de février 2023, ce qui se traduit par un résultat nul sur le budget 2024 ; l'ensemble des autres compétitions prévu à - 5 000 € par rapport à 2022-2023. En conséquence, le bilan au 31 août 2024 est **estimé à - 6 200 €**.

Par rapport au matériel, le Comité est en attente des infos de la Fédé concernant l'évolution de ce qui est utilisé (câbles...). Jean-Marc fait remarquer que le wifi coûte très cher et que les salles ne sont pas toutes équipées pour le recevoir. On peut néanmoins prévoir des dépenses pour ce poste.

Colette Robin donne un vidéo projecteur non utilisé dans son club. Christiane Wyns est intéressée.

Vincent Normand (Pleubian) – *Pourquoi la Fédé continue-t-elle à envoyer la facture pour les simultanés ?*

Jean – *Pour notre comité qui a choisi de les intégrer dans sa facturation, c'est à considérer comme un état des lieux permettant une vérification.*

Il n'est pas prévu de formation pour les nouveaux trésoriers, mais Jean indique qu'il peut passer du temps pour l'assurer si besoin.

Au terme de ces présentations et des échanges suscités, il est procédé au **vote** des deux rapports :

- **Vote du rapport moral et d'activité** : Contre 0 – Abstentions : 0
Le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité.
- **Vote du rapport financier** : Contre 0 – Abstentions : 0
Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Pause repas en commun à 12 h 30, et reprise de l'AG à 14 h 15.

3 – Intervention scolaire (présentée par Anne-Marie Nicolaïdes)

Le scrabble scolaire est un secteur en pleine expansion : 3 écoles et 1 collège affiliés dans le Finistère, 5 écoles en Ille-et-Vilaine et 1 dans le Morbihan. Plusieurs écoles, en plus des établissements précités, s'inscrivent aux concours de scrabble scolaire : en 2022-2023, 669 enfants du primaire et 128 collégiens y ont participé, aboutissant à la qualification de 153 d'entre eux pour les finales départementales (*cinq dont trois dans le 35*).

La finale régionale s'est déroulée à Rennes avec 62 enfants, dont 8 de Quimper venus par le train avec Pierrette et un instituteur. Des journalistes de France 3 et TVR ont réalisé des reportages. C'est Kaelig Pageaud, de la Fresnais, qui a terminé premier de cette finale à plus de 98 % !

Les cinq premiers de la finale régionale ont participé à la finale nationale à Paris début juin. Sur 133 participants, les Bretons ont tous fini dans le premier tiers, Kaelig prenant la 11^{ème} place.

Son père a contacté Marie-Christine et Nelly pour qu'il puisse jouer en club. La Fresnais est loin de Rennes, et sur la Côte d'Emeraude, la séance du mercredi, jour où Kaelig est libre, a lieu à Dinard.

Le concours scolaire est sympa à vivre. Malheureusement, peu de jeunes poursuivent ensuite le scrabble. Le problème soulevé par la demande de Kaelig montre la difficulté à continuer au vu du manque de possibilités. Selon Jean-Marc, la Direction Nationale du Scrabble Jeunes et Scolaires a pour projet de faire aboutir le concours scolaire au Championnat de France.

Il émet l'idée de créer une **séance en visio pour les scolaires**, un mardi soir car il n'y a pas école le mercredi, avec 5 ou 6 organisateurs pour faire tourner, ce qui permettrait de fidéliser les jeunes, même si on démarre avec peu d'enfants. Il propose de **réunir la commission scolaire** pour y réfléchir en vue d'une **mise en place au printemps**, après la prochaine finale régionale. Ce serait bien aussi de pouvoir **annoncer cette possibilité lors des forums de rentrée**, où, comme à Baud, des jeunes peuvent venir à notre rencontre.

Pierrette Festoc émet l'idée de commencer par du scrabble classique. Même si le duplicate a plus d'apport pédagogique, Jean-Marc admet que ce serait une bonne solution, jouer à deux pouvant plaire aux jeunes car la partie est moins longue. Marcel Jolly confirme que le côté face à face du classique séduit comme il l'avait constaté lors d'une présentation près du centre des Abeilles à Quimper.

Concernant le financement du scrabble scolaire, Jean-Marc nous incite à encourager nos joueurs à participer aux deux tournois organisés en même temps que celui d'Erdeven le 18 novembre. Il n'y a que deux centres en plus de celui-ci, beaucoup d'arbitres étant pris par Erdeven. Il imagine que sur les sept semaines fédérales de la saison, on pourrait lors de l'une d'entre elles demander 2,50 € au lieu de 2 € ; les 0,50 € supplémentaires seraient alloués au scrabble scolaire.

4 – Intervention classique

Jean-Marc constate que c'est un secteur toujours au ralenti dans notre Comité malgré les efforts de Marcel et de Michelle Blond. Il ne reste que deux clubs actifs en classique : Plérin et Quimper. Les autres clubs ayant essayé n'ont pas tenu. Il est pourtant important pour le développement du scrabble de progresser sur le classique.

Le classique qui serait proposé aux scolaires qui sont « l'avenir » est une solution pour son développement.

Marcel a proposé la création d'une commission, ce qui est une bonne idée. Les nouveaux moyens, comme Classjeu, offrent de nouvelles possibilités. Il suggère d'instituer une soirée par mois ou par quinzaine où les joueurs intéressés se rejoindraient sur Classjeu pour faire une partie.

Jean-Marc rappelle que le championnat de France classique aura lieu à Plérin en mars prochain, et que tout le monde peut s'y inscrire. Marcel précise que Jean-François Himbert, Président de la Direction Nationale du Scrabble Classique, aimerait que deux ou trois tournois en 5 rondes puissent être organisés avant le championnat de France.

Ce point consacré au classique clôt l'AG proprement dite. Il est suivi des élections destinées à renouveler le bureau directeur. Pendant qu'elles se déroulent dans une salle annexe, par ordre de numéro de clubs, Jean-Marc instaure un temps d'échanges permettant de répondre aux questions de chacun.

5 – Elections

Une seule liste est candidate :

| |
|--|
| <p>Comité Bretagne de Scrabble</p> <p>Election pour le Bureau Directeur</p> <p>AG du 9 novembre 2023</p> <p>LISTE</p> <p>Jean-Marc DELCOURT (Sud Goëlo) <i>(Candidat à la Présidence)</i></p> <p>Jean BERTHO (Quimper)</p> <p>Marie-Thérèse FALEZAN (Perros-Guirec)</p> <p>Annick GOURMELIN (Saint-Avé)</p> <p>Marie-Paule LUCRY (Perros-Guirec)</p> <p>Anne-Marie NICOLAÏDES (Muzillac)</p> <p>Françoise VAULÉON (Rennes)</p> |
|--|

Quatre bureaux avec chacun un scrutateur se partagent le pointage des listes établies par club et la récupération des procurations.

Lors du décompte des bulletins de vote, les scrutateurs dénombrent 301 voix pour la liste présentée dont les candidats sont tous élus.



L'AG prend fin à 16 h après l'annonce du résultat des élections.